

**Sujet:** [INTERNET] enquête publique CENTRALEBIOGAZ DE LA RIBIERE

**De :** Elisabeth THOMAS <zabeththomas@orange.fr>

**Date :** Wed, 10 Oct 2018 19:20:50 +0200

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonsoir,

Résidant depuis 1981, 43 rue de Chantelauve LIMOGES nous venons d'apprendre le choix des décideurs pour implanter une usine de méthanisation à LIMOGES en zone urbaine.

Rien dans l'enquête publique ne permet de mesurer les risques sanitaires pour la santé publique. Les déchets vont rester à l'air libre (3000m2) ceux ci vont transporter des odeurs qui s'ajouteront aux digestats lors de leur transfert dans les camions La population verra le développement de mouches, moustiques rats et corbeaux le tout à proximité d'habitations résidentielles, de lotissements, d'école, de crèche, d'un centre soins et santé.

Les restaurants ayant leur activité à proximité que vont ils devenir?

Malheureusement , la population constate que l'entreprise VOL V a fait fi à QUIMPER de tous ces aléas.

L'enquête de l'ARS n'ignore pas le développement sur ces sites de la bactérie CLOSTRIDUM BOTULIMON, les enquêtes menées en Allemagne et en Suisse en font état. Nous sommes opposés à cette implantation en zone urbaine , les risques sanitaires étant trop importants.

E et P THOMAS